



Bureau du directeur général des élections

2017-2018

Plan ministériel

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada
par intérim

L'honorable Karina Gould, C.P., députée
Ministre des Institutions démocratiques

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6
Tél. : 1-800-463-6868
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
www.elections.ca



ElectionsCanF



@ElectionsCan_F



ElectionsCanadaF

ISSN : 2371-8226

N° de catalogue : SE2-15F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2017

Tous droits réservés

Table des matières

Message du directeur général des élections	1
Aperçu de nos plans	3
Raison d’être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	5
Raison d’être.....	5
Mandat et rôle.....	5
Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail	7
Risques clés : facteurs susceptibles d’influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d’atteindre nos résultats.....	9
Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l’année et ultérieurement.....	11
Programmes.....	11
Services internes.....	21
Dépenses et ressources humaines.....	25
Cadre financier d’Élections Canada	25
Dépenses prévues	25
Ressources humaines planifiées	27
Budget des dépenses par crédit voté.....	27
État des résultats condensé prospectif	27
Renseignements supplémentaires.....	29
Renseignements généraux	29
Cadre de rapport	30
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	30
Dépenses fiscales fédérales	30
Coordonnées de l’organisme	31
Annexe : Définitions	33
Notes	37

Message du directeur général des élections

En présentant au Parlement les recommandations du directeur général des élections en faveur de modifications législatives et considérant la bonne progression de la vérification des rapports financiers des entités politiques, Élections Canada a accompli en 2016 la majeure partie des activités de clôture de la 42^e élection générale. Ayant désormais tourné toute son attention vers la 43^e élection générale, l'organisme se concentrera sur trois priorités stratégiques au cours du prochain exercice : appuyer le programme législatif du Parlement, moderniser le processus électoral, et renouveler son infrastructure et ses biens essentiels.

Le 31 janvier 2017, le gouvernement a annoncé qu'il renonçait à modifier le mode de scrutin. Cependant, d'ici la prochaine élection générale, l'organisme s'attend à l'adoption de modifications législatives qui auront d'importantes répercussions sur la conduite et la régulation des scrutins.

Le 24 novembre 2016, le gouvernement a déposé le projet de loi C-33, *Loi modifiant la Loi électorale du Canada et d'autres lois en conséquence*. Ce projet de loi prévoit diverses mesures, dont l'élargissement des activités d'information et d'éducation civique menées par le directeur général des élections et la préinscription des citoyens canadiens âgés de 14 à 17 ans.

Parallèlement, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre continue d'étudier les recommandations présentées par le directeur général des élections à la suite de la dernière élection générale, étude qui devrait se terminer en 2017.

Élections Canada continuera de fournir des conseils techniques aux parlementaires, au moment où ils se pencheront sur diverses options. L'organisme est prêt à mettre en œuvre tout changement adopté par le Parlement.

Au cours du nouvel exercice, l'organisme poursuivra son initiative de modernisation du processus électoral afin de rendre celui-ci plus accessible et d'améliorer l'expérience des électeurs. Il continuera de consulter les parlementaires et d'autres intervenants pendant qu'il revoit les processus aux bureaux de vote, qu'il améliore les services aux électeurs et les conditions de travail des préposés au scrutin au moyen de technologies élémentaires, et qu'il envisage d'augmenter l'utilisation des bulletins spéciaux.

Élections Canada commencera aussi à renouveler un certain nombre de biens essentiels au succès des scrutins, comme ses systèmes de téléphonie et de réseau, ses centres de données, et le système utilisé pour le recrutement, la formation et la rémunération des quelque 285 000 préposés au scrutin lors d'une élection générale. Ces investissements ont été rendus nécessaires par le peu d'efforts que l'organisme a pu consacrer au maintien et au renouvellement de cette infrastructure au cours des 10 dernières années, en raison des gouvernements minoritaires successifs et d'importantes réformes électorales.

Même si le prochain exercice apportera son lot de défis, ce sera aussi une occasion de prendre des mesures concrètes pour offrir aux Canadiens des services de vote plus accessibles, pratiques et efficaces dès la 43^e élection générale.

Stéphane Perrault

Directeur général des élections du Canada par intérim

Avis au lecteur

Le Plan ministériel 2017-2018 d'Élections Canada présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur son travail et sur les résultats qu'il tentera d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, le Secrétariat du Conseil du Trésor a adopté ce nouveau modèle de rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités.

Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer les objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant à faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements liés au mandat de l'organisme.

Aperçu de nos plans

Principale priorité 1 : Préparer et conduire les scrutins, et en faire rapport

Élections Canada organisera des scrutins de grande qualité, y compris toute élection partielle déclenchée pour combler un siège vacant à la Chambre des communes. L'organisme surveillera tous les aspects du processus électoral, dont le financement politique, et présentera des rapports pour assurer l'équité, la transparence et le respect de la *Loi électorale du Canada*.

Principale priorité 2 : Concrétiser les engagements stratégiques

Élections Canada respectera ses engagements stratégiques visant à améliorer l'administration et les services électoraux, en mettant l'accent sur ce qui suit.

Modernisation des services électoraux

Élections Canada s'est doté d'un plan de modernisation pluriannuel afin de rendre les services électoraux plus accessibles, pratiques et efficaces pour les Canadiens. L'organisme adoptera des solutions technologiques modernes et sûres, tout en simplifiant les processus associés à divers services, dont ceux d'inscription des électeurs, de scrutin, et de vote par bulletin spécial, ainsi que les services aux candidats.

Soutien au Parlement

Élections Canada aidera le Parlement dans son étude des options pour améliorer le processus électoral, en faisant de la recherche, en formulant des recommandations et en se préparant à mettre en œuvre un large éventail de modifications législatives.

Renouvellement des biens

La mise en œuvre de l'Initiative de modernisation des services électoraux d'Élections Canada nécessitera des investissements pendant plusieurs années pour maintenir et mettre à niveau les biens essentiels à la tenue des scrutins, comme les systèmes de gestion financière, les technologies de l'information et l'infrastructure réseau.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus d'Élections Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à :

- ▶ être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral;
- ▶ administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*;
- ▶ surveiller l'observation de la législation électorale;
- ▶ mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat;
- ▶ mener des programmes d'éducation pour les élèves sur le processus électoral;
- ▶ appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- ▶ mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs;
- ▶ fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

Mandat et rôle

Dans le cadre de son mandat, Élections Canada est également chargé :

- ▶ de nommer, de former et de soutenir les directeurs du scrutin et de recourir aux services d'agents de liaison locaux partout au Canada;
- ▶ de tenir à jour le Registre national des électeurs, utilisé pour préparer les listes électorales préliminaires au début d'un scrutin;
- ▶ de publier des rapports sur la conduite des élections et les résultats officiels du scrutin;
- ▶ de tenir à jour l'information de géographie électorale, qui sert à produire les cartes et les autres produits géographiques;
- ▶ d'enregistrer les entités politiques, y compris les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats, les candidats à l'investiture, les candidats à la direction, les tiers qui font de la publicité électorale et les comités référendaires;

- ▶ d'administrer les remboursements et les indemnités versées aux candidats admissibles, aux partis politiques enregistrés et aux vérificateurs;
- ▶ de divulguer des données sur les partis enregistrés, les associations de circonscription, les candidats à l'investiture et à la direction des partis enregistrés, les candidats, les tiers et les comités référendaires, y compris leurs rapports financiers;
- ▶ de transmettre au commissaire aux élections fédérales des renseignements concernant des infractions possibles à la *Loi électorale du Canada* (ou à d'autres lois applicables);
- ▶ de consulter le Comité consultatif des partis politiques pour obtenir des avis et des recommandations;
- ▶ de produire des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation sur l'application de la *Loi électorale du Canada* aux entités politiques;
- ▶ de nommer l'arbitre en matière de radiodiffusion, lequel est chargé de répartir le temps d'émission payant et gratuit entre les partis politiques et de régler les différends qui peuvent survenir entre les partis et les radiodiffuseurs;
- ▶ de recommander au Parlement des modifications à la *Loi électorale du Canada* visant à en assurer une meilleure administration; pour ce faire, il produit un rapport de recommandations après une élection générale et il fournit des conseils éclairés et d'autres rapports spéciaux.

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Cet exercice tombe à peu près au milieu du cycle électoral de quatre ans. Comme la date de la prochaine élection générale est fixée au 21 octobre 2019, c'est l'occasion pour l'organisme de concrétiser ses projets d'amélioration et de modernisation du processus électoral avant de se préparer à la prochaine élection générale. La mission première de l'organisme au cours de l'exercice est de conduire toute élection partielle qui pourrait être déclenchée.

Parallèlement, le gouvernement a présenté des mesures législatives pour modifier la conduite des élections et pourrait envisager d'autres changements. Le Parlement étudie aussi les recommandations que le directeur général des élections a présentées en septembre 2016. Élections Canada doit être prêt à aligner rapidement ses plans et ses priorités sur les diverses modifications qui pourraient être apportées à la législation électorale.

Élections Canada se prépare aussi à un changement de garde, l'ancien directeur général des élections, Marc Mayrand, ayant pris sa retraite en décembre 2016.

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Principaux risques

Risque	Stratégie de réponse au risque	Lien avec les programmes de l'organisme
Élections Canada n'a pas les ressources nécessaires pour mettre en œuvre à la fois les modifications législatives et la modernisation requise sur plusieurs cycles électoraux.	Élections Canada a formé une équipe spéciale pour appuyer les principaux volets de son Initiative de modernisation des services électoraux. L'organisme envisage de demander au Conseil du Trésor l'autorisation d'accroître le nombre de postes permanents en son sein.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Opérations électorales ▶ Régulation des activités électorales ▶ Engagement électoral
Le Parlement ne donne pas suite aux recommandations du directeur général des élections en faveur d'une redéfinition du bureau de vote.	Élections Canada révisera ses plans d'amélioration des processus aux bureaux de vote, en apportant seulement les changements permis dans le cadre législatif actuel.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Opérations électorales ▶ Régulation des activités électorales ▶ Engagement électoral
Un référendum fédéral est déclenché.	<p>Au cours du dernier exercice, Élections Canada s'est doté d'un plan de contingence au cas où il aurait à conduire un référendum, et a terminé la mise à jour du Règlement référendaire.</p> <p>Pour pouvoir organiser un référendum en vertu du cadre législatif actuel, l'organisme aurait besoin d'au moins six mois.</p> <p>Si un référendum est déclenché, l'organisme devra revoir ses priorités et réduire ses efforts de modernisation du processus électoral et de renouvellement de son infrastructure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Opérations électorales ▶ Régulation des activités électorales ▶ Engagement électoral

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Avis au lecteur

La plupart des programmes d'Élections Canada peuvent seulement donner des résultats lors des élections générales, qui ont lieu normalement tous les quatre ans. Entre les élections générales, Élections Canada se fonde sur les élections partielles pour rendre compte de certains résultats. Toutefois, les élections partielles ne sont pas comparables aux élections générales et ne le sont pas non plus entre elles, en raison des grandes différences entre les circonscriptions. Par conséquent, les résultats obtenus lors d'élections partielles individuelles ne sont pas présentés dans la section « Résultats prévus » du présent rapport.

D'ici la prochaine élection générale, Élections Canada mènera, dans le cadre de chaque programme, un certain nombre d'initiatives visant à appuyer la modernisation du processus électoral et le renouvellement de l'infrastructure et des biens nécessaires à la conduite des scrutins. Les prochains rapports fourniront d'autres renseignements sur la façon dont l'organisme compte innover et expérimenter afin d'obtenir des résultats pour les Canadiens. Comme à l'accoutumée, le directeur général des élections rendra également compte des résultats dans les [rapports postélectoraux](#)¹ à l'intention du Parlement et de la population canadienne.

Programmes

Programme 1.1 : Opérations électorales

Ce programme permet à Élections Canada de conduire en tout temps des scrutins équitables et efficaces. Il vise à ce que les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter à une élection générale, une élection partielle ou un référendum fédéral en leur offrant un processus électoral accessible et en constante amélioration, adapté à leurs besoins.

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Opérations électorales, les initiatives suivantes contribueront aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

Conduire des scrutins de grande qualité

L'organisme se tient prêt à conduire toute élection partielle dès son déclenchement.

Moderniser les services d'inscription des électeurs et liés aux données électorales

Pour accroître la couverture et l'actualité du Registre national des électeurs, Élections Canada fera des recherches et consultera des partenaires sur les façons possibles de moderniser les processus de collecte de données, les ententes de partage de données et les services d'inscription en ligne. Il explorera les options offertes en vue d'adopter de nouvelles méthodes de géolocalisation et d'optimiser la répartition des électeurs entre les lieux de vote afin de réduire la distance moyenne qui sépare les électeurs de leur lieu de vote.

Améliorer les processus de vote

Élections Canada continuera de perfectionner le modèle qu'il propose pour rendre les processus de vote plus accessibles, pratiques et efficaces. L'organisme doit s'y mettre dès maintenant afin de pouvoir mettre en œuvre les changements proposés pour la 43^e élection générale. Ce nouveau modèle – dont certaines mesures dépendent de l'adoption par le Parlement des changements législatifs recommandés par le directeur général des élections – simplifierait le déroulement des opérations et instaurerait des procédures de tenue des documents électroniques dans les lieux de vote afin de réduire les temps d'attente, d'accroître la qualité et l'uniformité des services, et d'améliorer les contrôles de qualité. Le processus de vote par bulletin spécial deviendrait également plus pratique et efficace pour les électeurs qui sont incapables ou qui trouvent difficile de voter à leur bureau de vote désigné. Les électeurs qui présentent leur demande en ligne auraient la possibilité de télécharger leur trousse de vote par bulletin spécial au lieu d'attendre qu'elle arrive par la poste, ce qui augmenterait les chances que leur bulletin rempli arrive à temps.

Entre-temps, l'organisme étudiera et analysera les incidences possibles des modifications législatives sur les processus de vote et, si nécessaire, se préparera à la mise en œuvre de toute mesure législative que le Parlement pourrait promulguer avant l'élection générale de 2019.

Améliorer la prestation des services de première ligne

Élections Canada commencera à revoir ses systèmes de communication, ses procédures, ses outils et ses programmes de formation pour le personnel en région afin d'en maximiser l'efficacité et d'accroître le professionnalisme et la satisfaction du personnel.

Rendre le processus électoral plus inclusif

Rendre le processus électoral plus inclusif, tant sur le plan de l'accessibilité que sur le plan de la commodité, demeurera un objectif clé des activités de planification d'Élections Canada. Par

exemple, ses projets concernant l'inscription des électeurs visent entre autres à faire augmenter les taux d'inscription parmi les groupes sous-représentés, tels que les jeunes et les Autochtones.

Moderniser les services aux candidats et aux entités politiques

Élections Canada lancera une initiative pluriannuelle ayant pour but de moderniser les services offerts aux candidats et aux entités politiques et de mieux répondre à leurs attentes changeantes en matière de services, notamment en créant un portail Web de libre-service.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement*	Objectif	Résultats réels		
			2015-2016 (42 ^e élection générale)	2014-2015 (six élections partielles)	2013-2014 (cinq élections partielles)
Le processus électoral est accessible et répond aux besoins des électeurs.	Pourcentage des votants qui sont satisfaits de leur expérience de vote	2019	96 %	Aucune élection générale n'a eu lieu en 2014-2015. Les résultats des six élections partielles ⁱⁱ tenues au cours de cet exercice ne sont pas comparables.	Aucune élection générale n'a eu lieu en 2013-2014. Les résultats des cinq élections partielles ⁱⁱⁱ tenues au cours de cet exercice ne sont pas comparables.
	Pourcentage des non-votants qui affirment ne pas avoir voté principalement pour des raisons administratives	2019	11 %		
Les élections peuvent être conduites à n'importe quel moment.	Nombre de jours requis pour rendre tous les bureaux locaux pleinement opérationnels	2019	15		
	Pourcentage des électeurs admissibles qui sont inscrits sur la liste électorale (couverture ^{**})	Continu	94,5 %		
	Pourcentage des électeurs qui sont inscrits sur la liste électorale et à la bonne adresse (actualité ^{***})	Continu	88,3 %		
Les résultats des élections reflètent exactement les choix des Canadiens.	Écart entre les résultats préliminaires et les résultats officiels (validés ou issus d'un dépouillement judiciaire)	2019	0,557 %		
	Nombre de circonscriptions où les résultats officiels du scrutin ont été infirmés en raison d'erreurs administratives	2019	0		
Les électeurs canadiens ont la possibilité d'exercer leur droit de vote.	Nombre de plaintes au sujet de l'accessibilité du processus de vote pour les personnes handicapées	2019	3 085		
Un soutien efficace est fourni pour le redécoupage des circonscriptions.	Pourcentage des commissaires satisfaits des services et du soutien fournis par Élections Canada	2023	Ne s'applique pas en 2015-2016		

*Les cibles pour ces indicateurs de rendement sont en cours d'élaboration.

**La couverture est la proportion de personnes ayant qualité d'électeur (citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans) qui sont inscrites.

***L'actualité est la proportion de personnes ayant qualité d'électeur inscrites à leur adresse actuelle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020
53 556 884	53 556 884	39 431 253	36 663 769

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre prévu 2017-2018	Nombre prévu 2018-2019	Nombre prévu 2019-2020
257	229	220

La baisse des dépenses et du nombre d'ETP prévus au cours des trois prochains exercices est principalement attribuable à la période d'investissement dans les projets de modernisation des services électoraux et de renouvellement des biens.

Programme 1.2 : Régulation des activités électorales

Ce programme assure aux Canadiens un processus électoral équitable, transparent et conforme à la *Loi électorale du Canada*. Dans le cadre de ce programme, Élections Canada est chargé d'administrer les dispositions de la Loi en matière de financement politique, à savoir la surveillance de la conformité, la divulgation et la reddition de compte sur les activités financières.

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Régulation des activités électorales, les initiatives suivantes contribueront aux priorités de l'organisme en 2017-2018, et contribueront à maintenir la confiance du public à l'égard du système électoral canadien en période de surveillance accrue.

Traiter et vérifier les rapports de financement politique

Élections Canada continuera de traiter et de vérifier les rapports financiers des partis politiques et des candidats et de rendre des comptes à ce sujet conformément à ses normes de service. Au cours du prochain exercice, l'organisme vérifiera les rapports d'environ 1 800 candidats à la 42^e élection générale. Tous les rapports liés à cette élection devraient avoir été vérifiés d'ici le milieu de l'année 2018. L'organisme vérifiera aussi les rapports de campagne électorale des candidats aux élections partielles.

Les rapports des associations de circonscription pour l'année 2016 doivent être présentés vers la fin de mai 2017. D'ici le 31 mars 2018, l'organisme prévoit avoir terminé la vérification de 90 % des 1 100 rapports attendus.

Comme la course à la direction du Parti conservateur du Canada se terminera le 27 mai 2017, les rapports de campagne à la direction devront être présentés au plus tard le 27 novembre 2017. Élections Canada en commencera la vérification en 2017-2018. La proportion de vérifications effectuées avant la fin de l'exercice dépendra du nombre de candidats et du montant total de leurs dépenses et des contributions reçues.

Établir des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation

Au besoin, Élections Canada fournira des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation sur l'application de la *Loi électorale du Canada* aux entités politiques.

Officialiser le Programme d'intégrité électorale

Pour renforcer sa capacité de détecter, de surveiller et d'atténuer rapidement et efficacement les risques qui pourraient compromettre l'intégrité de l'administration électorale et le droit de vote des Canadiens, Élections Canada continuera de renforcer sa capacité interne pour appuyer l'élaboration de cadres de gestion de la qualité et des risques, ainsi que sa capacité de détecter les tendances et les incidents mettant en cause l'intégrité.

De plus, après chaque élection partielle à venir au cours de l'exercice 2017-2018, tel qu'il est prescrit dans la *Loi électorale du Canada*, Élections Canada aura recours aux services d'un vérificateur indépendant pour vérifier si les préposés au scrutin ont exercé leurs fonctions correctement.

Concevoir un programme de formation sur le financement politique pour les associations de circonscription

Élections Canada élaborera un programme de formation en ligne pratique pour les associations de circonscription. Ce programme, qui fera partie du matériel d'orientation de l'organisme et sera complété par le matériel existant, aidera les entités politiques à mieux comprendre leurs obligations au titre de la *Loi électorale du Canada*.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement*	Objectif	Résultats réels		
			2015-2016 (42 ^e élection générale)	2014-2015 (six élections partielles)	2013-2014 (cinq élections partielles)
Les Canadiens ont confiance dans l'administration du processus électoral.	Pourcentage d'électeurs canadiens qui croient qu'Élections Canada conduit les élections de manière équitable	2019	92 %**	Aucune élection générale n'a eu lieu en 2014-2015. Les résultats des six élections partielles ^{iv} tenues au cours de cet exercice ne sont pas comparables.	Aucune élection générale n'a eu lieu en 2013-2014. Les résultats des cinq élections partielles ^v tenues au cours de cet exercice ne sont pas comparables.
	Pourcentage de candidats qui sont satisfaits de la manière dont les élections sont conduites	2019	69 %		
Les Canadiens ont accès en temps opportun à des données exactes sur le financement politique.	Pourcentage des rapports de campagne des candidats rendus publics dans un délai de 30 jours suivant le dépôt	2019	-		
Les entités politiques comprennent et respectent leurs obligations aux termes de la <i>Loi électorale du Canada</i> .	Pourcentage des rapports de campagne des candidats soumis dans un délai de quatre mois suivant le jour de l'élection	2019	-		
	Pourcentage de candidats qui sont satisfaits des outils et de l'information fournis par Élections Canada	2019	99 %		

*Les cibles pour ces indicateurs de rendement sont en cours d'élaboration.

**L'indicateur mesurait auparavant le pourcentage d'électeurs canadiens qui croient qu'Élections Canada conduit les élections de manière *non-partisane*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020
11 219 651	11 219 651	9 248 769	9 244 062

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre prévu 2017-2018	Nombre prévu 2018-2019	Nombre prévu 2019-2020
75	71	71

La baisse des dépenses et du nombre d'ETP prévus au cours des trois prochains exercices est attribuable à l'achèvement des activités entourant l'élection générale de 2015.

Programme 1.3 : Engagement électoral

Ce programme sert à promouvoir et à maintenir le processus électoral canadien. Il offre aux Canadiens des activités d'éducation et d'information afin qu'ils participent au processus électoral en toute connaissance de cause. Il vise aussi à améliorer le cadre électoral par la consultation d'autres intervenants et par la mise en commun des pratiques électorales.

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Engagement électoral, les initiatives suivantes contribueront aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

Apporter un soutien au Parlement

Pour fournir au Parlement des conseils techniques de grande qualité, Élections Canada fera des recherches sur des questions liées à des enjeux électoraux, conformément au plan de recherche établi en 2016-2017. Des employés d'Élections Canada continueront d'informer et d'appuyer le Parlement en agissant comme experts impartiaux pour tout ce qui concerne le cadre électoral. Ils suivront les débats parlementaires et donneront des conseils, par exemple à des comités tels que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Consulter les intervenants

Au besoin, Élections Canada travaillera avec un large éventail d'intervenants, dont le [Comité consultatif des partis politiques](#)^{vi}, le [Comité consultatif d'Élections Canada](#)^{vii} et le [Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées](#)^{viii}, afin que ses activités de modernisation et la mise en œuvre de toute mesure législative promulguée soient fondées sur une compréhension approfondie des besoins des électeurs et des entités politiques.

Communiquer avec les électeurs

L'organisme précisera les nouveaux services de communication qu'il compte offrir lors de la 43^e élection générale et commencera à refondre en conséquence son Programme de rappel électoral.

Promouvoir l'éducation civique et la Semaine canadienne de la démocratie

Élections Canada organisera la septième édition annuelle de la Semaine canadienne de la démocratie à l'automne 2017. Cette initiative vise à informer les Canadiens sur le processus démocratique, à susciter leur intérêt pour celui-ci et à établir un contact avec eux par une foule d'activités en personne et en ligne, ainsi que par des ressources et des programmes destinés aux enseignants.

Après avoir fait un examen exhaustif de son programme d'éducation civique et élaboré une nouvelle stratégie d'éducation civique pour 2016-2017, Élections Canada commencera à tester ses nouveaux outils et nouvelles activités d'éducation civique en 2017-2018. On prévoit que le nouveau programme d'éducation civique sera mis en œuvre à l'automne 2018.

Participer à des initiatives d'aide et de collaboration à l'échelle internationale

Élections Canada continuera de participer aux activités de réseaux internationaux tels que le [Réseau des compétences électorales francophones](#)^{ix} et le [Commonwealth Electoral Network](#)^x afin d'enrichir et d'utiliser l'ensemble des connaissances internationales sur les pratiques exemplaires en matière de gestion électorale.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement*	Objectif	Résultats réels		
			2015-2016 (42 ^e élection générale)	2014-2015 (six élections partielles)	2013-2014 (cinq élections partielles)
Les Canadiens disposent de l'information nécessaire pour participer au processus électoral**.	Taux de rappel de la campagne de publicité d'Élections Canada parmi les électeurs canadiens	2019	45 %	Aucune élection générale n'a eu lieu en 2014-2015. Les résultats des six élections partielles ^{xi}	Aucune élection générale n'a eu lieu en 2013-2014. Les résultats des cinq élections partielles ^{xii}
	Pourcentage d'électeurs canadiens choisissant des options de vote autres que le vote le jour de l'élection	2019	24,3 %	tenues au cours de cet exercice ne sont pas	tenues au cours de cet exercice ne sont pas

Résultats attendus	Indicateurs de rendement*	Objectif	Résultats réels		
			2015-2016 (42 ^e élection générale)	2014-2015 (six élections partielles)	2013-2014 (cinq élections partielles)
	Pourcentage d'électeurs canadiens déclarant qu'ils savaient où, quand et comment s'inscrire et voter	2019	86 % (quand) 81 % (où) 73 % (comment)	comparables.	comparables.
Élections Canada fait preuve d'efficacité dans la promotion de son programme d'éducation civique et la mobilisation d'intervenants pour éduquer les électeurs.	Nombre de commandes de matériel d'éducation civique d'Élections Canada	2019	13 224		
	Nombre d'intervenants participant aux activités d'éducation d'Élections Canada	2019	150+		
Les organismes électoraux et les organisations internationales bénéficient de mesures de soutien et de coopération en matière électorale.	Nombre de demandes officielles pour de l'assistance internationale auxquelles Élections Canada a répondu	Continu	0		
Les parlementaires ont accès en temps opportun à de l'information basée sur des données probantes au sujet de questions électorales existantes ou émergentes.	Nombre de recommandations qui sont appuyées par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre	2017	Ne s'applique pas en 2015-2016		

*Les cibles pour ces indicateurs de rendement sont en cours d'élaboration.

**Élections Canada a établi une nouvelle évaluation de base pour sa campagne d'information multimédia auprès du public lors de la 42^e élection générale, ce qui signifie que les données ne sont pas toutes comparables à celles des élections précédentes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020
9 279 980	9 279 980	8 941 792	8 653 721

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre prévu 2017-2018	Nombre prévu 2018-2019	Nombre prévu 2019-2020
67	67	67

Services internes

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'un organisme. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes dans l'organisme, sans égard au modèle de prestation des Services internes de l'organisme. Les 10 catégories de services sont les suivantes : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, et services d'approvisionnement.

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Services internes, les initiatives suivantes contribueront aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

Renouvellement des biens

Élections Canada commencera à mettre en œuvre son plan d'investissement pluriannuel pour maintenir, remplacer ou mettre à niveau des biens essentiels à la prestation de services électoraux plus accessibles, pratiques et efficaces aux Canadiens.

Ainsi, l'organisme renouvellera son infrastructure de télécommunications et de réseau pour augmenter la capacité, la mobilité et la sécurité.

Pour mieux aider les directeurs du scrutin à servir les électeurs, il adoptera un nouveau modèle opérationnel pour le recrutement, la formation et la rémunération des travailleurs électoraux. Il passera aussi en revue les systèmes et les applications que les administrateurs électoraux ont utilisés lors de la dernière élection générale pour gérer environ 285 000 préposés au scrutin.

L'organisme tâchera d'adopter une solution de gestion de l'identité et des accès qui permettra aux intervenants internes et externes (préposés au scrutin, entités politiques, médias, électeurs, personnel en région et de l'administration centrale d'Élections Canada, etc.) d'accéder plus facilement à un certain nombre de services.

Enfin, l'organisme améliorera la prestation de services d'information aux électeurs en harmonisant ses processus opérationnels, en adoptant un nouveau système de gestion des cas et en réduisant le nombre d'applications et de bases de connaissances utilisées dans les centres de contact.

Planification et suivi des vérifications internes

Comme le mandat des membres actuels du Comité de vérification interne d'Élections Canada tire à sa fin, l'organisme s'affaire à recruter de nouveaux membres, ce qui devrait être fait en 2017-2018. Il consultera les nouveaux membres sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie de planification des vérifications axées sur le risque. De plus, il établira un plan d'action en réponse à la vérification de ses activités de perfectionnement professionnel, qui est en cours.

Gestion de l'information et sécurité des technologies de l'information

Dans le cadre de ses engagements en matière de renouvellement des biens, Élections Canada tâchera d'améliorer la cybersécurité, en mettant l'accent sur les systèmes Web à haut risque. Par exemple, il modernisera son infrastructure réseau, ses centres de données et la gestion de la sécurité et des justificatifs d'identité, et améliorera ses pratiques de gestion de l'information.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020
38 151 475	38 151 475	35 448 730	35 731 739

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre prévu 2017-2018	Nombre prévu 2018-2019	Nombre prévu 2019-2020
152	148	152

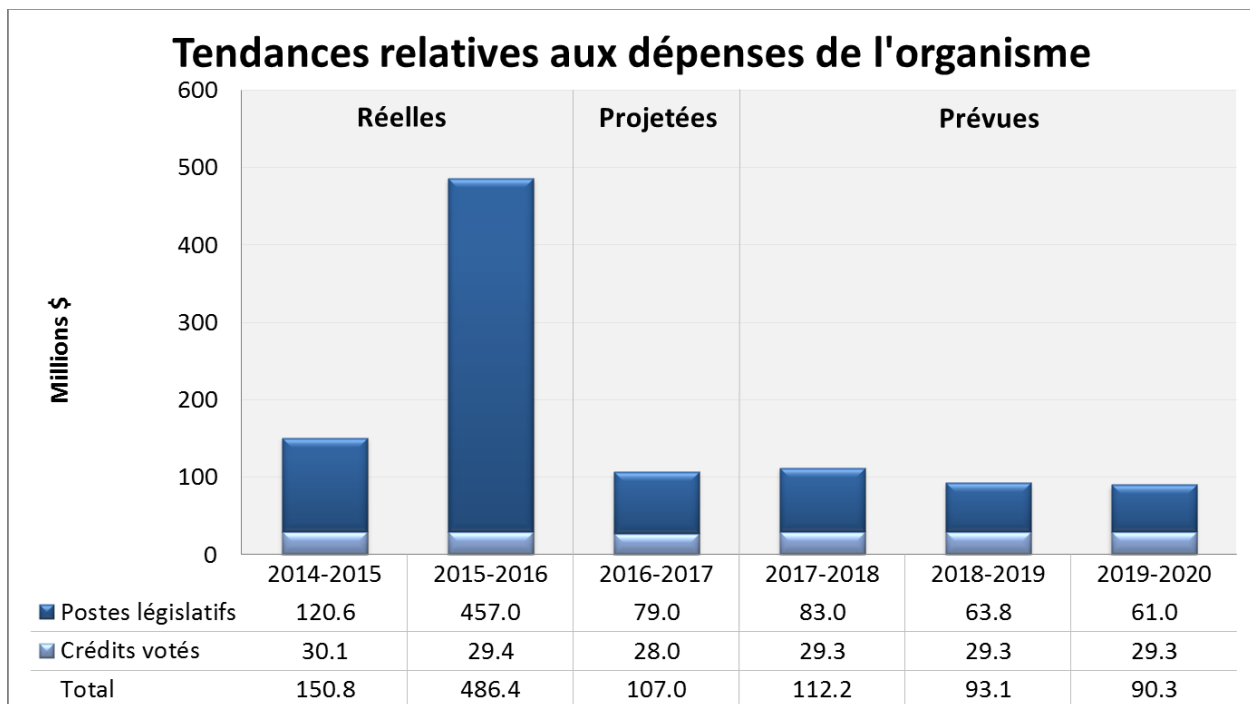
Dépenses et ressources humaines

Cadre financier d'Élections Canada

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification témoignent du caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas touché par le cycle électoral. Une autorisation législative lui permet de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. L'autorisation législative sert à marquer l'indépendance d'Élections Canada par rapport au gouvernement. Elle lui assure également un accès aux fonds nécessaires à la conduite des élections, qui peuvent survenir à tout moment.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales ont lieu à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance, surtout en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles. C'est pourquoi Élections Canada n'a pas l'habitude de tenir compte dans ses prévisions des activités de préparation et de conduite des élections partielles.

Dépenses prévues



Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes
(en dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses 2014-2015	Dépenses 2015-2016	Dépenses projetées 2016-2017	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020
Opérations électorales	90 292 796	331 586 802	48 566 302	53 556 884	53 556 884	39 431 253	36 663 769
Régulation des activités électorales	18 101 587	116 777 324	13 901 273	11 219 651	11 219 651	9 248 769	9 244 062
Engagement électoral	8 261 985	8 244 303	8 723 030	9 279 980	9 279 980	8 941 792	8 653 721
Total partiel	116 656 368	456 608 429	71 190 605	74 056 515	74 056 515	57 621 814	54 561 552
Services internes	34 110 007	29 797 925	35 806 083	38 151 475	38 151 475	35 448 730	35 731 739
Total	150 766 375	486 406 354	106 996 688	112 207 990	112 207 990	93 070 544	90 293 291

Les dépenses de l'organisme fluctuent surtout en fonction des dates des élections. Comme la 42^e élection générale a eu lieu le 19 octobre 2015, les dépenses requises pour sa conduite ont atteint un sommet en 2015-2016 et ont été plus élevées en 2014-2015, en raison de la préparation opérationnelle. Au cours des années qui suivent une élection, les dépenses chutent pour revenir à leur niveau habituel alors que les activités électorales prennent fin. Ces fluctuations sont causées par le cycle électoral et sont habituelles pour l'organisme. En 2016-2017, Élections Canada a entrepris de renouveler des biens et de moderniser les services électoraux, initiatives pour lesquelles la majorité des dépenses seront engagées en 2017-2018 puis diminueront jusqu'en 2019-2020. Ces fluctuations touchent uniquement les dépenses financées par l'autorisation législative.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (en équivalents temps plein [ETP])

Programmes et Services internes	ETP 2014-2015	ETP 2015-2016	ETP projetés 2016-2017	ETP prévus 2017-2018	ETP prévus 2018-2019	ETP prévus 2019-2020
Opérations électorales	309	444	273	257	229	220
Régulation des activités électorales	70	81	87	75	71	71
Engagement électoral	57	68	71	67	67	67
Total partiel	436	593	431	399	367	358
Services internes	120	131	153	152	148	152
Total	556	724	584	551	515	510

À l'instar des dépenses de l'organisme, les ETP fluctuent surtout en fonction des dates des élections. La plupart des activités postélectorales ont eu lieu en 2016-2017 : présentation de rapports, évaluations, vérification des rapports de campagne des candidats. Pendant l'exercice, Élections Canada a lancé un processus de renouvellement des biens et de modernisation des services électoraux, mais la majorité des ETP sont prévus en 2017-2018.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits d'Élections Canada, consulter le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#)^{xiii}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Élections Canada. Les prévisions des dépenses et des recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les dépenses projetées et prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établies selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web d'Élections Canada](#)^{xiv}.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2016-2017	Résultats prévus 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés pour 2016-2017)
Total des dépenses	116 387 828	116 744 369	356 541
Total des revenus	–	–	–
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	116 387 828	116 744 369	356 541

Selon les estimations d'Élections Canada, les dépenses seront semblables en 2016-2017 et en 2017-2018.

Renseignements supplémentaires

Renseignements généraux

Ministre en tutelle : L'honorable Karina Gould, C.P., députée Ministre des Institutions démocratiques

Administrateur général : Stéphane Perrault, Directeur général des élections par intérim

Organisme : Bureau du directeur général des élections

Année de création : 1920

Principales lois habilitantes :

- ▶ [Loi électorale du Canada, L.C. 2000, ch. 9](#)^{xv}
- ▶ [Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, L.R.C. 1985, ch. E-3](#)^{xvi}
- ▶ [Loi référendaire, L.C. 1992, ch. 30](#)^{xvii}

Autre

Nouvelles mesures législatives

Un aperçu de toutes les [modifications proposées à la législation électorale](#)^{xviii} qui touchent les activités d'Élections Canada se trouve sur son site Web.

Décisions et poursuites judiciaires

Un aperçu des [décisions et poursuites judiciaires](#)^{xix} pouvant avoir des répercussions sur la législation électorale se trouve sur le site Web d'Élections Canada.

Avis écrits, lignes directrices et notes d'interprétation

Tous les [avis écrits, lignes directrices et notes d'interprétation](#)^{xx} établis par Élections Canada se trouvent dans une section précise sur son site Web.

Cadre de rapport

Élections Canada vise un seul résultat stratégique, qui est appuyé par l'architecture d'alignement des programmes (AAP) suivante :

- 1. Résultat stratégique :** Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance
 - 1.1 Programme :** Opérations électorales
 - 1.1.1 Sous-programme :** Préparation électorale
 - 1.1.2 Sous-programme :** Conduite des scrutins
 - 1.1.3 Sous-programme :** Redécoupage des circonscriptions
 - 1.2 Programme :** Régulation des activités électorales
 - 1.2.1 Sous-programme :** Administration du financement politique
 - 1.2.2 Sous-programme :** Conformité
 - 1.3 Programme :** Engagement électoral
 - 1.3.1 Sous-programme :** Éducation civique et sensibilisation
 - 1.3.2 Sous-programme :** Développement électoral
- Services internes**

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires se trouvent sur le [site Web d'Élections Canada](#)^{xxi} :

- ▶ [Détails sur les programmes de paiement de transfert de cinq millions de dollars ou moins](#)^{xxii}
- ▶ [Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices](#)^{xxiii}
- ▶ [Vérifications internes à venir au cours du prochain exercice](#)^{xxiv}

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique, en appliquant des mesures spéciales comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le Ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures, dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxv}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes de dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisme

Renseignements généraux

Adresse

Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Téléphone

1-800-463-6868
sans frais au Canada et aux États-Unis

001-800-514-6868
sans frais au Mexique

613-993-2975
de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :
ATS 1-800-361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis

Télécopieur

613-954-8584
1-888-524-1444
sans frais au Canada et aux États-Unis

Site Web

www.elections.ca

Pour les médias

Téléphone

1-877-877-9515
819-939-1900
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur

613-954-8584

Annexe : Définitions

Architecture d’alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d’une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d’État.

Dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi autre qu’une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu’il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein (ETP) (full-time equivalent [FTE])

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les ETP sont calculés en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présentent une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex. par le Cabinet ou par un organisme central) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit des renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères qui reçoivent des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

Priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes généraux qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

Production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

Rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (Departmental Result)

Changement auquel un ministère veut contribuer. Il devrait subir l'influence des résultats des programmes, mais il échappe généralement au contrôle direct des ministères.

Résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- ⁱ www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off&document=index&lang=f
- ⁱⁱ www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2015&document=p3&lang=f#p3_2
- ⁱⁱⁱ www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2014&document=p4&lang=f#p4_2
- ^{iv} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2015&document=p3&lang=f#p3_2
- ^v www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2014&document=p4&lang=f#p4_2
- ^{vi} www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=adv/acpp&document=index&lang=f
- ^{vii} www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=adv/ecab&document=index&lang=f
- ^{viii} www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=adv/agdi&document=index&lang=f
- ^{ix} <http://recef.org>
- ^x <http://thecommonwealth.org/commonwealth-electoral-network>
- ^{xi} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2015&document=p3&lang=f#p3_2
- ^{xii} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2014&document=p4&lang=f#p4_2
- ^{xiii} www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
- ^{xiv} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/rpp2017&document=fut&lang=f
- ^{xv} <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-2.01>
- ^{xvi} <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3>
- ^{xvii} <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.7>
- ^{xviii} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2017&document=legislation&lang=f
- ^{xix} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2017&document=judicial&lang=f
- ^{xx} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=gui&document=index&lang=f
- ^{xxi} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp&document=index&lang=f
- ^{xxii} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/rpp2017&document=tpp&lang=f
- ^{xxiii} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/rpp2017&document=eval&lang=f
- ^{xxiv} www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/rpp2017&document=audit&lang=f
- ^{xxv} www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp